

Château-Thierry, le 5 mars 2023

Julien SCHNEIDER
Secrétaire départemental
SNUDI-FO de l'Aisne

A Madame la Directrice Académique
Des Services de l'Éducation Nationale de l'Aisne

Objet : formation des futurs directeurs hors temps scolaire

Madame la Directrice Académique,

Notre organisation syndicale a pris connaissance du calendrier de formation des futurs directeurs. Nous nous étonnons de voir que quatre journées de formations sont organisées hors temps scolaire sur quatre mercredis entiers.

Sur cette question de la formation des directeurs, le ministère a confirmé, mi-février, à notre syndicat national que l'arrêté et la circulaire de 2014 s'appliquaient toujours et que cette formation devait avoir lieu sur temps de classe.

Pour le SNUDI-FO 02, la réglementation doit être respectée et donc aucune formation ne doit avoir lieu en dehors des obligations réglementaires de service des personnels. La formation des futurs directeurs doit donc se dérouler sur le temps de classe avec un remplacement pour toute la formation.

Dans ce cadre nous vous saurions gré, Madame la Directrice Académique, de bien vouloir proposer un autre plan de formation qui respecte les textes en vigueur.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Académique, l'expression de ma considération distinguée.

Julien SCHNEIDER
Secrétaire départemental

